



Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commission des Affaires sociales

Convocation¹

Mardi 20 octobre 2015 – 14 h30
Rue du Lombard, 69 – Salle 206

Ordre du jour

1. Interpellations

- 1.1. de Mme Evelyne Huytebroeck adressée à Mme Cécile Jodogne, ministre en charge de la Santé, et à Mme Céline Fremault, ministre en charge de l'Action sociale et de la Famille, concernant l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS)

et interpellation jointe de M. Gaëtan Van Goidsenhoven adressée à Mme Céline Fremault, ministre en charge de l'Action sociale et de la Santé, concernant l'association de la Commission communautaire française et de la ministre de l'Enseignement en vue du renforcement de l'éducation sexuelle et affective à l'école

- 1.2. de Mme Nadia El Yousfi adressée à Mme Céline Fremault, ministre en charge de la Politique d'aide aux personnes handicapées, concernant les besoins des jeunes en situation de handicap « de grande dépendance » et leur entourage

et interpellation jointe de Mme Caroline Persoons adressée à Mme Céline Fremault, ministre en charge de la Politique d'aide aux personnes handicapées, concernant l'état de la situation et perspectives

2. Question orale

- 2.1. de Mme Evelyne Huytebroeck, adressée à Mme Céline Fremault, ministre en charge de la Politique d'aide aux personnes handicapées, concernant le plan de relance des entreprises de travail adapté

3. Divers

¹ Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions des commissions sont publiques.

Composition de la commission

Présidente : Mme Dominique Dufourny
Vice-présidents : Mme Michèle Carthé, M. Pierre Kompany

Membres effectifs :

PS : Mme Michèle Carthé, M. Ahmed El Ktibi, Mme Nadia El Yousfi, M. Jamal Ikazban, Mme Simone Susskind
MR : M. Boris Dilliès, Mme Dominique Dufourny, M. Gaëtan Van Goidsenhoven
FDF : M. Fabian Maingain, Mme Fatoumata Sidibé
cdH : M. Pierre Kompany
Ecolo : Mme Evelyne Huytebroeck

Membres suppléants :

PS : M. Ridouane Chahid, M. Bea Diallo, Mme Véronique Jamoulle, M. Hasan Koyuncu, M. Zahoor Ellahi Manzoor, M. Julien Uyttendaele
MR : M. Alain Destexhe, M. Willem Draps, M. Abdallah Kanfaoui, Mme Viviane Teitelbaum
FDF : M. Michel Colson, Mme Martine Payfa, Mme Caroline Persoons
cdH : M. André du Bus de Warnaffe, M. Bertin Mampaka Mankamba
Ecolo : Mme Zoé Genot, M. Alain Maron

Article 15.4 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: « *En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. Le président de la commission permanente est informé de ce remplacement.*

En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une réunion par un autre membre du même groupe. Dans ce cas, le président du groupe politique concerné en informe par écrit le président de la commission permanente au plus tard avant le premier vote. Ce remplacement est mentionné au compte rendu de la séance plénière suivante. ».

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).